

2025 : Adhérer à **FO**, se prémunir pour demain !

L'année 2024 a été difficile et marquée par un contexte économique-politique pernicieux.

Les résultats des dernières législatives ont permis le renforcement d'un gouvernement ultra libéral, dont les objectifs sont clairement la réduction des droits collectifs des citoyens.

Là où se pose, plus que jamais, la question de la juste répartition des richesses, les décisions gouvernementales vont vers l'augmentation de la pauvreté. Les statistiques de l'INSEE sont formelles : des riches toujours plus riches et des pauvres toujours plus pauvres.

Dans ce processus les salariés de l'AFPA ne sont pas épargnés :

- ✓ Une NAO quasi inexistante et ne permettant pas de combler le taux d'inflation
- ✓ Une perte continue de pouvoir d'achat depuis plus de 10 ans
- ✓ Une perte des marchés de formations régionaux
- ✓ Un gros doute sur les reconductions des missions de l'AFPA
- ✓ Une sérieuse inquiétude pour l'avenir et le maintien de leur emploi qui pèse sur leur moral et celui de leur famille

Voilà bien un bilan décourageant pour cette fin d'année.

Mais la fin de l'année, c'est également une période de fêtes et de réjouissances, une période où la générosité se tourne vers les autres, où on se consacre aux autres et recrée le lien familial et social. C'est aussi d'une certaine manière, l'esprit du syndicalisme : veiller aux biens, aux acquis collectifs et à leur développement, dans l'intérêt de tous les salariés tout en veillant à la préservation d'un juste équilibre entre le travail et la vie familiale.

C'est aussi la période des résolutions, des bonnes résolutions, pour se projeter sur l'année d'après.



C'est une bonne période pour réfléchir à un engagement syndical.

La syndicalisation permet aux salariés CDI, CDD et intérimaires de mieux connaître leurs droits, de les faire respecter et d'en acquérir d'autres. Pour que la liberté ait un sens, il est indispensable que les garanties et droits collectifs soient effectivement reconnus. La syndicalisation permet également d'assurer la défense des salariés qui rencontrent des difficultés dans les entreprises et avec leurs employeurs.

Adhérer à un syndicat, ce n'est pas « jouer contre » l'employeur, c'est au contraire soutenir les actions en faveur des salariés, mais aussi la possibilité d'y être actif, de proposer, d'avertir et de prévenir, en conclusion de se battre pour tous, pour de meilleurs salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Si cette réflexion vous incite à vous syndicaliser, voilà pourquoi vous devez choisir **FORCE OUVRIERE** :

- ❖ **FORCE OUVRIERE** est une organisation syndicale qui n'a pas d'appartenance politique et religieuse, conformément à la charte d'Amiens, fondatrice du syndicalisme en France.
- ❖ **FORCE OUVRIERE** respecte les diversités et a pour objectif de rassembler tous les salariés, quelles que soient leurs opinions personnelles, afin d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.
- ❖ **FORCE OUVRIERE** est une organisation syndicale qui revendique sa liberté d'opinion et la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés, sans cesse menacés par un patronat qui institutionnalise la précarité.

Pour le Bulletin d'adhésion, cliquez ci-dessous :

De plus, en tant qu'adhérents du syndicat **FORCE OUVRIERE** à l'Afpa, vous bénéficiez d'une protection juridique solide et d'un soutien en cas de litige. En outre, l'AFOC (association FO Consommateur) vous apporte un soutien juridique supplémentaire pour toutes les questions liées à vos droits et à votre protection sociale.



Comment nous rejoindre ?

Facile et Rapide : L'adhésion est simple, quelques minutes suffisent pour nous rejoindre en remplissant le bulletin d'adhésion ci-joint

Que vous soyez en CDI, CDD, Alternant, intérimaire ou stagiaire, vous pouvez adhérer et bénéficier de tous les avantages de la SFN FO AFPA

Contactez-nous dès aujourd'hui pour plus d'informations et pour adhérer !

Ensemble, nous sommes plus forts. Rejoignez notre syndicat et construisons un avenir meilleur pour tous les salariés de l'AFPA.



Comment adhérer ?

Adhérer est un droit. C'est le droit de chaque salarié.
Adhérer à **FORCE OUVRIÈRE** c'est adhérer à l'indépendance.

Crédit d'impôt pour adhésion syndicale : 66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable relevant de la catégorie des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit.

Par exemple, si votre cotisation annuelle est de 100 €, le crédit d'impôt est de : $100 \text{ €} \times 66 \% = 66 \text{ €}$, soit un reste à charge réel de 34 € seulement. Et si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

le bulletin d'adhésion à remplir et à retourner soit à fo.afpa@gmail.com ou à l'adresse suivante :



Section fédérale nationale CGT FORCE OUVRIERE de la Formation Professionnelle des Adultes
Tour Cityscope - 3 rue Franklin
93100 MONTREUIL